

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

13 mars 2002

RAPPORT FINAL SUR LE VOTE

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROPOSITIONS SOUMISES AUX ACTIONNAIRES, VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE LA DIRECTION DATÉE DU 24 JANVIER 2002.

53.88 % des votes relatifs aux actions ordinaires émises et en circulation en date du 23 janvier 2002 (date de la clôture des registres) ont été exprimés lors de l'assemblée.

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LA DIRECTION DE LA BANQUE

1. Élection des administrateurs :

Tous les administrateurs ont reçu au moins **94.8 %** des votes **en faveur** de leur élection.

2. Modification de l'article 4.6 du règlement administratif I de la Banque concernant l'augmentation du montant de la rémunération globale pouvant être versé aux administrateurs au cours d'un exercice financier.

En faveur : **97.4%**
Contre : **2.6%**

3. Nomination des vérificateurs

En faveur : **97.2%**
Abstentions : **2.8%**

PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS INVESTISSEURS DU QUÉBEC (APEIQ), ACTIONNAIRE DE LA BANQUE

4. Proposition concernant les paradis fiscaux ;

« Il est proposé que le conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada étudie, en concertation avec l'Association des banquiers canadiens et le gouvernement fédéral, l'opportunité du maintien de ses filiales, dans les paradis fiscaux et fasse rapport aux actionnaires au plus tard cinq mois avant la tenue de l'assemblée générale en 2003. »

Pour **8%**
Contre **92 %**